



TARIFS TTC CONDUITE ACCOMPAGNEE (AAC)  
A COMPTER DU 01/06/2022

� Evaluation initiale :	44 euros
� Frais de dossier ANTS :	30 euros
� Frais de Gestion Administrative :	30 euros
� Fournitures p�dagogiques (livre Code + fiche de suivi+ livret AAC+ r�tro add) :	23 euros
� Forfait Code (valable 6 mois) + Pass Rousseau (code/net : valable 1 an) :	180 euros
� Redevance Examen Th�orique G�n�ral :	30 euros
� Frais d'enregistrement et d'accompagnement Examen Code :	20 euros
� 20 le�ons de conduite (minimum obligatoire) : 20 * 44	880 euros
� Rendez-vous pr�alable (2 h avec les accompagnateurs) : 2 * 44	88 euros

TOTAL Formation Initiale minimum : 1 325 euros

**Possibilit  d'inclure quelques le ons de conduite en  
Bo te de vitesse automatique (e208 : v hicule  lectrique)**

- ✓ 1er Rendez-vous p dagogique : 1h pratique + 2 h th orie : 70 euros
- ✓ 2 me Rendez-vous p dagogique : 1h pratique + 2 h th orie : 70 euros

**Pr voir Quelques le ons de conduite avant l'examen pratique + frais d'accompagnement examen pratique**  
**Vous ne connaissez le co t de votre permis de conduire qu'une fois obtenu**

### Financement

- 1) En 3 r glements : 1325 euros / 3
  - ✓   l'inscription : 441,67 euros
  - ✓ au passage de l'examen de l'examen th orique : 441,67 euros
  - ✓   la fin de formation initiale : 441,66 euros
- 2) Possibilit  du permis   1 euro/Jour : **(En attente de la certification Qualiopi)**
  - ✓ Pr t bancaire aupr s de votre banque (taux : 0 %)
- 3) En 5 r glements : 1325 euros / 5
  - ✓ 265 euros / 5 mois
- 4) En 6 r glements : 1325 euros / 6
  - ✓ 220,83 euros / mois pendant 5 mois + 220,85 au 6eme mois

**TVA : 20 % sauf fournitures p dagogiques : 5,5 %**

- 5) Les rendez-vous p dagogiques seront   r gler lors de chaque rendez-vous respectif soit 70 euros TTC.

## Documents pour l'inscription :

- ➔ Pièce d'identité recto-verso du candidat **de préférence par mail**
- ➔ Photocopie Attestation de Recensement (si + 16 ans à l'inscription)
- ➔ **ou** Photocopie Journée de Citoyenneté (si + 17 ans à l'inscription) ou Convocation JDC si non effectuée
- ➔ Justificatif de domicile de - 6 mois (facture eau, tél, ou dernier avis Impôt/Revenu)  
(+ **attestation hébergement signée par l'hébergeant et l'hébergé (e)**  
+ **Pièce d'identité recto-verso de l'hébergeant par mail**) si absence de justificatif de l'élève  
(Ces documents doivent être fournis par le même parent)
- ➔ 3 photos d'identité : format réglementaire **ou** 2 photos + 1 e-photo (de préférence)
- ➔ 4 timbres
- ➔ Photocopie recto-verso permis AM (scooter) si obtenu
- ➔ Fiche inscription : Numéro de téléphone et adresse mail du candidat et des parents  
**ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) exige des documents recevables (d'excellente lisibilité) sinon refus.**

## Horaires Formation Théorique :

### **COURS avec formateur :**

- ➔ **Mercredi : 17 H 30 à 18 H 30**
- ➔ **Samedi : 10 H 30 à 11 H 30**
- ➔ **Tests de Code avec formateur**
- ➔ **Mardi, Jeudi, Vendredi : 19 H 10 à 20 H**
- ➔ **Mercredi : 18 H 30 à 19 H 30**
- ➔ **Samedi : 11 H 30 à 12 H 30**

## Déroulement de la Formation AAC :

- ➔ **Évaluation initiale :** durée 1h pratique (voiture) :
  - Évaluer le besoin de nombre de leçons théoriques (code) et leçons de conduite (pratique) afin d'effectuer une évaluation financière : évaluation prévisionnelle et non définitive
  - Suite à cette évaluation pour chaque partie : devis détaillé, contrat détaillé, parcours de formation, règlement intérieur
  - Constitution du dossier administratif établi par l'auto-école : ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- ➔ **Formation théorique :**
  - livre de code ;
  - Cours en présentiel avec formateur ;
  - Test Code en présentiel avec formateur ;
  - Test en autonomie sur Pass Rousseau (le formateur a une vue des résultats)
- ➔ **Examen Théorique Général :** 35 bonnes réponses/40 questions : Examen privatisé (Taxe de 30 euros TTC).
- ➔ **Formation pratique :** 20 leçons de conduite minimum, jusqu'au niveau minimum requis.
- ➔ **Rendez-vous préalable :** Leçon de conduite d'une durée de 2h avec la présence des accompagnateurs : début de la formation initiale.
- ➔ **Rendez-vous pédagogique n°1 :** aux environs de 1500 kms effectués ou 6 mois de conduite accompagnée : 1h de conduite avec la présence d'un ou des accompagnateur(s) : Faire le point sur l'évolution de la conduite + 2h théorie : Sujets de Sécurité Routière.
- ➔ **Rendez-vous pédagogique n°2 :** 2 mois avant le passage de l'examen sous réserve des 3000 kms effectués : 1h de conduite avec la présence d'un ou des accompagnateur(s) : Faire le point sur l'évolution de la conduite + 2h théorie : Sujets de Sécurité Routière.

Un 3ème rendez-vous pédagogique peut être organisé (facultatif) selon les besoins et la durée de la conduite accompagnée.

La conduite accompagnée requiert un minimum de 3000 km et 12 mois de conduite avec accompagnateur(s). L'examen au permis de conduire peut se dérouler dès 17 ans révolus si ces 2 conditions précédentes acquises (possibilité administrative et non systématique). Le détenteur de ce permis ne peut conduire qu'à la majorité.

- ➔ **Organisation de quelques leçons de conduite** en vue de l'examen du permis de conduire selon le niveau et préparation à l'examen : son déroulement, son langage, préparation «mentale» et reprise en main du véhicule-école
- ➔ **Examen au permis de conduire**